
ANNALES DE MATHÉMATIQUES PURES ET APPLIQUÉES.

GERGONNE

**Arithmétique sociale. Notions élémentaires sur les métaux
considérés comme monnaies**

Annales de Mathématiques pures et appliquées, tome 21 (1830-1831), p. 189-216

http://www.numdam.org/item?id=AMPA_1830-1831__21__189_0

© Annales de Mathématiques pures et appliquées, 1830-1831, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Annales de Mathématiques pures et appliquées » implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

ARITHMÉTIQUE SOCIALE.

*Notions élémentaires sur les métaux considérés
comme monnaies ;*

Par M. GERGONNE (*).

~~~~~

**J**E me propose d'examiner , dans l'essai qu'on va lire , par quelle progression d'idées l'usage des monnaies métalliques a pu s'introduire universellement dans nos sociétés , quels effets généraux résultent de leur emploi , et quelle influence peut avoir leur circulation plus ou moins abondante sur la valeur des choses et sur la richesse des nations. Je n'aurai qu'un petit nombre de vérités à établir , et des vérités presque triviales , bien qu'elles soient trop souvent méconnues ; mais je signalerai , chemin faisant , des erreurs et des préjugés de plus d'un genre. Un pareil soin ne me paraît pas tout à fait dépourvu d'utilité , car , outre ce que l'er-

---

(\*) Cet essai , composé à la fin de 1825 , était destiné pour l'*Annuaire du département de l'Hérault* de 1826. Le Préfet d'alors , tout en approuvant l'écrit , comme particulier , désirait , comme agent d'un ministère ombrageux , que j'y fisse diverses modifications et suppressions ; mais , comme elles auraient dû porter sur les points de doctrines auxquels je tenais le plus , je préférerais retirer le manuscrit que de le faire paraître ainsi mutilé et défiguré. Je le donne aujourd'hui tel qu'il était alors , en rejetant dans des notes ce que j'ai cru devoir y ajouter postérieurement.

reur et l'ignorance des saintes doctrines , en quelque matière que ce soit , ont toujours de honteux en elles-mêmes , il n'arrive que trop souvent que les gouvernemens même les plus éclairés sur les véritables intérêts du public , ne peuvent tenter tout le bien qu'ils désireraient , par l'obligation où il se trouvent de respecter ou du moins de ne pas heurter trop brusquement des opinions qu'ils savent d'ailleurs fort bien n'avoir aucun fondement solide , mais auxquelles le désir de conserver la paix publique n'exige pas moins qu'on sacrifie ; tant il est vrai qu'instruire les hommes c'est en même temps les rendre plus facilement gouvernables.

Je supposerai , en premier lieu , que , par quelque cause que ce puisse être , un homme se trouve contraint de passer ses jours dans un isolement absolu de ses semblables , et dans l'impossibilité d'entretenir aucune relation avec eux. Indépendamment de tout ce que cette situation aurait d'affligeant , sous le point de vue moral , on conçoit que l'existence d'un tel homme ne pourrait être que très-misérable. Nous ne faisons vite et bien , en effet , que ce dont nous faisons notre occupation unique et habituelle ; d'où l'on peut voir à quel point devrait être mal nourri , mal vêtu , mal défendu contre l'inclémence des saisons et les attaques des animaux , mal pourvu enfin des choses les plus nécessaires , celui qui , pour satisfaire ses besoins divers , serait sans cesse obligé d'exercer tour à tour les professions les plus disparates , sans avoir le loisir de se perfectionner dans aucune d'elles.

Donnons , au contraire , à cet homme une famille ; et , bien qu'alors les besoins croissent dans une proportion exacte avec le nombre des individus qui pourront y pourvoir , sa situation ne s'en trouvera pas moins améliorée d'une manière très-notable. Le soin de pourvoir à ces besoins divers pourra dès lors , en effet , être réparti entre les membres de la petite colonie , en raison de la diversité de leurs forces , de leur intelligence ou même simplement de leurs inclinations. Ainsi , tandis que l'un des fils se dé-

vouera tout entier à la chasse , un autre s'occupera exclusivement de la pêche ; celui-ci se consacrera à l'éducation des troupeaux ; celui-là à la culture des terres ; un cinquième à l'entretien de l'habitation commune et de son mobilier , et ainsi des autres. La mère et ses filles , de leur côté , prendront soin de filer et de tisser la toison des brebis ou les fibres des plantes , de les façonner en divers vêtemens appropriés à la variété des saisons ; elles prépareront à tous les alimens nécessaires à leur subsistance ; tandis que le chef de la famille pourra réserver , pour sa part de soins , la police , la direction et la surveillance générale de tous les travaux. Les occupations de chaque individu se trouvant ainsi circonscrites dans des limites assez étroites , il arrivera que bientôt l'observation , l'expérience et la réflexion suggéreront aux uns comme aux autres les moyens de faire , à la fois , mieux et plus promptement. L'exigence sur ce point croissant sans cesse , en proportion de la perfection , de l'abondance et de la prompte confection des produits , le goût et l'esprit d'invention se développeront par degrés , et bientôt cette société naissante pourra connaître l'aisance , le luxe et même le loisir.

C'est ainsi qu'a pu être très-naturellement révélé à l'homme un des secrets de l'art social les plus féconds en précieuses conséquences : je veux dire le principe de la *division du travail* qui , dans nos sociétés modernes , a reçu un développement si général et si étendu. Si présentement on nous offre chaque jour , dans nos rues et sur nos places , *quarante épingles pour un sous* (\*), c'est parce qu'une épingle , avant d'être livrée au public , passe tour à tour dans les mains de treize ouvriers. Un ouvrier qui offrirait de fabriquer , à lui seul , *une épingle pour quarante sous* ,

---

(\*) Au moment où j'écrivais ceci , un colporteur parcourait tous les jours les rucs de Montpellier , en annonçant par ce cri le genre de son négoce.

ferait peut-être un mauvais marché ; car , sans même parler de la préparation des matières premières , il pourrait fort bien y employer plus d'une demi-journée ; et la journée d'un ouvrier tant soit peu habile et intelligent vaut bien au moins quatre francs.

Faisons présentement sortir la petite famille de son isolement , comme nous en avons fait tout à l'heure sortir l'individu. Etablissons autour d'elle d'autres familles , en plus ou moins grand nombre. On conçoit que dès lors le principe de la division du travail pourra recevoir une nouvelle extension. Nous avons , il n'y a qu'un instant , des individus chasseurs , pêcheurs , pasteurs , agriculteurs , etc. ; mais présentement ces différentes professions pourront être réparties entre les diverses familles qui , à leur tour , répartiront entre les individus dont elles seront composées les diverses sortes de travaux que l'exercice de chacune de ces professions pourra réclamer. Ainsi , par exemple , dans la famille des chasseurs , les uns fabriqueront des arcs et des flèches , et les autres des filets et des pièges ; ceux-ci dresseront des chiens ou des oiseaux de proie ; ceux-là dépouilleront le gibier et en prépareront les chairs de manière à pouvoir les conserver saines pendant un temps plus ou moins long ; et la répartition des occupations diverses se fera d'une manière analogue , dans les autres familles , pour l'avantage général de la petite république.

Mais un tel état de choses exige impérieusement qu'un autre principe vienne se combiner avec celui de la division du travail. Si , en effet , chaque famille prétendait demeurer seule propriétaire de la totalité des fruits de son industrie et de ses conquêtes sur la nature ; des travaux ainsi restreints à un seul objet les mettraient toutes dans une excessive abondance de certaines choses et dans le dénuement le plus absolu de toutes les autres ; elles auraient toutes du superflu et toutes , en même temps , se trouveraient privées des choses les plus nécessaires. Il faudra donc , si chacun veut jouir du fruit des travaux de tous , que tous aient recours aux *échanges* ; et c'est , en effet , l'expédient auquel elles

ne manqueront pas de songer. C'est ainsi que le *commerce*, les rendant nécessaires les uns aux autres, en même temps qu'il répandra un bien-être général, établira entre elles un contact journalier, des relations de bon voisinage qui embelliront leur existence morale, en leur faisant goûter le charme de la sociabilité. Heureux si l'exigence des forts et l'astuce des faibles, ne vient pas bientôt troubler cette précieuse harmonie, et faire sentir impérieusement à tous le besoin d'une force réprimante (\*).

Ce que sont entre elles des familles voisines, les nations le sont plus en grand; mais, avec cette différence notable que ce qui peut fort bien n'être que pure convenance pour celles-là devient souvent nécessité rigoureuse pour celles-ci, placées comme elles le sont sur des territoires très-divers, dont la variété doit entraîner forcément celle de leurs occupations. Parmi les diverses contrées habitées de notre globe, il en est, en effet, qui ne sont propres seulement qu'au labourage ou au pâturage, d'autres à la culture de la vigne, de l'olivier ou du mûrier; là ce sont d'immenses forêts, séjour d'animaux que la chasse fait tomber au pouvoir de l'homme; ici ce sont des lacs et des étangs qui ne sauraient lui permettre que l'exercice de la pêche; ailleurs c'est un sol rebelle à tous les genres de cultures, mais duquel on peut extraire des minéraux plus ou moins précieux. Il est enfin des populations nombreuses disséminées sur un territoire absolument improductif, et alors, ou bien elles se répandent sur les autres territoires pour y échanger leur travail contre les choses nécessaires à leur subsistance, ou bien elles appliquent leur industrie, sans se déplacer, aux produits bruts des contrées voisines qu'elles

---

(\*) Je ne parle ici que d'échange d'objets matériels, afin de ne pas compliquer la question; mais on sent assez qu'on peut aussi échanger des services contre des denrées, ou même des services contre d'autres services d'une nature différente.

rendent propres à une multitude d'usages divers ; de sorte que la condition de l'homme sur la terre serait des plus déplorable sans le commerce qui , établissant entre les diverses nations des relations également avantageuses à toutes , devient à la fois la cause et la condition de la perpétuité de leur séjour dans les lieux où elles se trouvent établies (\*).

Dans les premiers âges de la civilisation , où le manque de grandes routes , de moyens commodes et prompts de correspondance et de transport , de police et de force publique , rendaient les relations de peuple à peuple également rares et périlleuses , il devait être d'ordinaire assez difficile à ceux qui possédaient du superflu , dans certain genre , de découvrir en quelles contrées ils pourraient en faire un échange avantageux contre les objets dont ils se trouvaient dépourvus ; il pouvait se faire d'ailleurs qu'ils ne rencontrassent que dans des localités assez distantes entre elles et à se defaire de tout ce qu'ils avaient de trop , et à se pourvoir de tout ce qui leur manquait ; ce qui aurait nécessité des déplacements continuels , extrêmement pénibles , surtout lorsqu'il aurait fallu traverser des contrées tout à fait désertes , n'offrant aucune ressource pour la subsistance des voyageurs ni aucune garantie pour leur sûreté. Ce qu'on trouva de mieux pour atténuer ces divers inconvéniens fut de convenir de certains lieux où , à des époques déterminées , on se rendrait de toutes parts pour y consommer toutes sortes d'échanges. Telle est l'origine , très-naturelle , de ces grandes *foires* , de tous temps si célèbres dans l'Orient , et dont l'institution , entre autres avantages , procurait à ceux qui les fréquentaient , la faculté de voyager en troupe , et consé-

---

(\*) C'est donc , en général , entendre mal ses intérêts que de vouloir forcer le sol pour en tirer des produits qui ne lui sont pas propres , et qu'on obtiendrait avec avantage en échange des choses qu'il est naturellement disposé à produire en abondance.

quemment avec plus de sécurité. Ces institutions ont été très-utiles à l'époque qui les a vu naître ; peut-être même leur existence est-elle encore nécessaire dans certaines contrées ; mais elles n'en sont pas moins l'indice d'une civilisation très-imparfaite. En Angleterre et en Hollande il n'y a point de foires , parce que le commerce y est toujours et partout également florissant ; et , si l'on en rencontre encore dans quelques contrées de l'Europe , elles ne s'y maintiennent plus que par l'effet d'une longue habitude ; leur importance y va sans cesse en déclinant , et , plutôt ou plus tard , elles doivent infailliblement disparaître.

Dans l'origine des foires , il est probable que chacun y transportait lui-même les objets qu'il avait dessein d'y échanger ; mais , comme de fréquens déplacements devenaient trop onéreux et incommodes , on peut conjecturer que , peu à peu , les hommes les plus actifs , les plus intelligens et les plus intrépides se seront offerts , moyennant la cession d'une certaine portion des objets échangeables , d'y consommer des échanges pour leurs voisins , comme pour eux-mêmes. Ce service , également profitable à ceux qui le recevaient et à ceux qui le rendaient , sera devenu peu à peu une profession distincte de celles de chasseur , de pêcheur , de pasteur , d'agriculteur et de fabricant ; il se sera formé une classe d'hommes qui , n'ayant eux-mêmes rien à échanger , se seront chargés de consommer les échanges de toutes les autres classes , et telle peut être l'origine de la classe des *courtiers* , intermédiaires utiles entre les producteurs de toutes les contrées. On aura remarqué plus tard que , dans l'intervalle d'une foire à la suivante , on pouvait désirer de satisfaire , par des échanges , à des besoins divers qu'on n'avait pas su ou qu'on n'avait pas pu prévoir à l'avance ; ceux qui , les premiers , auront fait cette remarque auront imaginé de rapporter des foires des objets propres à satisfaire ces besoins , de les emmagasiner pour les livrer ensuite , avec bénéfice , à mesure des demandes. Ainsi se sera formée la classe des *marchands* , dont l'existence aura rendu la prévoyance



et les déplacements des autres citoyens de moins en moins nécessaires.

Il est essentiel de remarquer , avant d'aller plus avant , que , dans les diverses transactions entre les producteurs de toutes sortes , les échanges entre les objets de même dénomination ne pouvaient ni ne devaient constamment se faire dans les mêmes proportions , mais tantôt à l'avantage d'une denrée et tantôt à l'avantage d'une autre ; car , indépendamment de la plus ou moins bonne qualité , qui peut faire plus ou moins rechercher une même denrée , on conçoit facilement que si , sur un même marché , le blé est tellement abondant qu'il ne soit pas certain que la totalité puisse en être échangée , et le vin tellement rare qu'il ne puisse satisfaire à toutes les demandes , les possesseurs de blé , dans la crainte de ne pas se défaire de leur denrée , feront , à l'envie , des offres séduisantes aux possesseurs de vin qui , de leur côté , se trouvant assaillis par la multitude toujours croissante des demandeurs , profiteront de la concurrence pour élever de plus en plus leurs prétentions dans les conditions d'échange. Il faudra donc se résigner à donner beaucoup de blé pour avoir un peu de vin : ce sera le contraire si , à l'inverse , le blé est rare et le vin abondant (\*).

Le rapport de valeur des choses échangeables est donc de nature à varier sans cesse , suivant leur plus ou moins grande abondance ou rareté relative ; il varie aussi , à abondance relative égale , suivant que les demandes sont plus ou moins nombreuses ; et l'on conçoit que , pour des objets qui ne sont pas d'une né-

---

(\*) Il ne faut pas perdre de vue qu'il doit en être exactement de même dans les conditions d'échange des denrées contre des services ou des services contre d'autres services ; et voilà pourquoi , par exemple , les médecins ne s'établissent pas très-volontiers en grand nombre dans un climat très-sain.

cessité indispensable , et , à plus forte raison , pour des objets auxquels l'opinion et la mode donnent seuls de la vogue , le nombre des demandes peut , d'époque à autre , éprouver d'excessives variations. Par exemple , à une certaine époque , bien qu'il y eût , dans les magasins de nos marchands , un assez bon nombre de kaléïdoscopes , la multitude des demandes leur avait fait acquérir une assez grande valeur. Aujourd'hui , au contraire , que personne ne les recherche , n'en restât-il qu'un seul dans le commerce , il y serait d'une valeur à peu près nulle.

La multitude non moins que les oscillations continuelles des rapports de valeur des choses échangeables a dû bientôt devenir une source d'embarras dans les transactions , car , en faisant même abstraction de ces oscillations , il y a , par exemple , près de cinq mille manières de comparer cent objets deux à deux , et le nombre des espèces de choses échangeables s'élève bien au-delà de cent. Mais il s'offrait , pour amoindrir cette difficulté , un moyen tout à fait analogue à celui dont nous faisons journellement usage dans la comparaison des longueurs , des temps , des poids , etc. Il consistait à comparer seulement tous les objets échangeables à un seul d'entre eux , choisi arbitrairement pour cette destination. Supposons , par exemple , que cet objet soit le sel. Du moment qu'on saura que , dans les échanges , cent mesures de sel représentent également vingt-cinq mesures de blé et douze mesures de vin , on saura , par là même , que ces deux quantités de blé et de vin sont équivalentes , et peuvent devenir ainsi le sujet d'une échange immédiat. De cette sorte , il n'y aura pas plus de rapports à étudier et à retenir dans sa mémoire que de choses échangeables , ce qui est incomparablement plus simple.

Voilà donc encore un pas de plus dans la voie des transactions faciles ; et ce pas n'a pas tardé beaucoup à être suivi d'un autre bien plus digne de remarque. Dès qu'en effet l'on aura pris le parti d'évaluer toutes les denrées en mesures de l'une d'elles , l'idée de recevoir celle-ci comme objet d'échange contre les autres ,

dans le cas même où celui qui l'accepterait n'en aurait aucun besoin pour son usage , et ne consentirait à la recevoir que dans l'espoir de l'échanger ensuite contre d'autres objets plus à sa convenance ; cette idée , dis-je , n'a pas dû tarder à éclore. Cette nouvelle manière de procéder dans les échanges , offre , en effet , des avantages faciles à saisir. J'ai aujourd'hui une surabondance de blé , que je désire échanger contre diverses autres denrées , mais on ne m'offre présentement que du sel dont je n'ai nul besoin ; je l'accepte néanmoins , et mes voisins qui en sont dépourvus , et qui apprennent que j'en possède bien au-delà de ce que je puis en consommer , viennent d'eux-mêmes m'offrir d'en échanger des portions plus ou moins notables contre ces mêmes objets que j'avais le dessein d'acquérir , et que peut-être je n'aurais pu échanger directement contre mon blé que par beaucoup de soins et de déplacements.

Tant qu'on n'avait comparé tous les objets échangeables à un seul d'entre eux que d'une manière purement fictive , et seulement dans la vue de rendre moins nombreux les rapports à étudier pour se mettre en état de consommer facilement toutes sortes d'échanges , ce terme de comparaison pouvait , sans inconvénient , être quelconque , et l'on pourrait indifféremment tout exprimer en mesures de terre , de vin , d'huile ou de blé , en bijoux , en fruits , en têtes de bétails , tout aussi bien qu'en mesures de sel. Mais il ne pouvait plus en être de même du moment que l'on consentait à accepter , en échange de toutes les autres , la chose à laquelle on les comparait toutes ; le choix de cet intermédiaire cessait dès lors d'être indifférent.

On sent d'abord , en effet , que l'exclusion devait être donnée à toutes les choses non transportables et non emmagasinables , c'est-à-dire , aux immeubles ; elle devait l'être également à toutes les choses qui , comme les kaléïdoscopes , dont nous parlions tout à l'heure , n'ont qu'une valeur d'opinion et de mode qui peut , du jour au lendemain , se trouver presque totalement anéan-

tie. Le sel , que nous avons d'abord pris pour exemple , aurait bien été exempt de ces inconvéniens , mais , comparé à un grand nombre d'objets d'échange , il ne peut les équivaloir qu'en très-grande masse ; et voilà dès lors des frais de transport , d'emmagasinement et de surveillance très-onéreux pour les contractans. Il est en Europe tels particuliers à qui une de nos vastes capitales suffirait à peine pour réceler sa fortune , s'il lui prenait la fantaisie de la convertir toute en sel.

Le vin , bien que généralement d'une valeur beaucoup plus grande , à volume égal , conviendrait peut-être moins encore. Sa qualité peut varier , en effet , suivant le territoire et l'année où il est recueilli , et suivant les procédés de fabrication. Sa conservation exige d'ailleurs quelques soins ; et , s'il gagne d'ordinaire en qualité avec le temps , il arrive aussi parfois que le temps le détériore. Les mêmes considérations sont plus ou moins applicables à l'huile , au blé et à la plupart des fruits de la terre qui , dans diverses contrées , ont été ou ont pu être tour à tour employés comme mesure commune dans les échanges.

Quant aux pièces de bétail , outre qu'elles peuvent varier de valeur d'une manière assez notable , dans la même espèce , d'individu à individu ; outre que , pour les conserver , il faut les nourrir , et qu'elles sont sujettes aux maladies et à la mort ; que voudrait-on que fît le propriétaire d'un bœuf qui voudrait se procurer du blé ou du vin , pour la moitié seulement de sa valeur ? Les mêmes motifs d'exclusion existent à l'égard des meubles , des vêtemens , des pierres précieuses et généralement de tous les objets qui ne sauraient être fractionnés sans perte. Sous ce rapport , le vin et le sel seraient de beaucoup préférables.

Nous voilà donc , par ces considérations , amenés à reconnaître que le meilleur intermédiaire dans les transactions , que la chose que l'on peut le plus volontiers se déterminer à accepter en échange de toutes les autres , doit être un objet d'un facile transport , que le temps ne puisse altérer , et dont la conservation n'exige aucun

soin ; un objet qui soit toujours identique avec lui-même , en quelque lieu et à quelque époque qu'il ait été recueilli ; et qui sous un volume médiocre , présente , indépendamment des caprices de la mode , une valeur assez considérable , dérivant uniquement de sa nature et des services qu'on en peut tirer ; un objet enfin qui , ne perdant rien de sa valeur par un fractionnement illimité , puisse se prêter aux échanges même les plus minimes. A tous ces divers caractères , le lecteur a déjà dû reconnaître les métaux , et surtout les métaux précieux ; aussi sont-ce eux en effet que , sans aucun concert , les nations ont fini par destiner unanimement à cet usage , parce qu'ils réunissent à un degré éminent et réunissent seuls toutes les conditions nécessaires pour le bien remplir. Si les gouvernemens sont ensuite intervenus dans cette sorte de convention tacite , ç'a été seulement pour en régler l'exécution et empêcher les abus ; et nous allons voir bientôt que , si leur intervention a pu être quelquefois désastreuse , elle n'a pas été non plus sans quelque utilité.

Les métaux ont d'abord été simplement donnés et reçus en lingots informes ; et c'est ainsi , en particulier , qu'ils circulaient à Rome , sous les premiers rois. Mais alors , à chaque échange , il devenait nécessaire d'être pourvu d'instrumens divers , propres à constater la pureté du lingot , à le fractionner en proportion de la valeur de l'objet qu'on voulait acquérir et à s'assurer du poids de ses fragmens ; toutes opérations qui exigent une habitude et des connaissances que tout le monde ne saurait également posséder , et dont l'exécution pouvait d'ailleurs entraîner une perte de temps et même un déchet plus ou moins préjudiciables aux contractans.

Un moyen de parer à tous ces embarras s'offrait , pour ainsi dire de lui-même ; et on ne dut pas tarder d'y recourir. Il suffisait , en effet , qu'il s'élevât une classe particulière d'artistes qui , dans la vue d'un bénéfice convenable , se chargeassent à la fois du soin de vérifier le degré de pureté des lingots , de les divi-

ser en fragmens de dimensions diverses , mais tellement invariables dans leur forme et dans leur poids que la plus légère soustraction de matière pût facilement être reconnue à l'œil , et qui appliquassent ensuite sur chaque fragment une empreinte qui en garantît le titre et le poids. C'est sous cette forme commode que les métaux ont reçu le nom de *monnaies* , d'*espèces* ou de *numéraire métallique* , et qu'ils circulent aujourd'hui par toute la terre pour servir d'intermédiaire dans tous les contrats.

La conversion des métaux en monnaies est une industrie qu'on aurait fort bien pu abandonner , comme tant d'autres , aux combinaisons de l'intérêt particulier. Il est seulement présumable qu'alors on aurait vu , dans nos marchés , des pièces de monnaie qui , sous la même dénomination , auraient été plus ou moins estimées et recherchées , suivant la marque du fabricant , comme il arrive journellement pour tant d'autres productions de l'industrie. Il aurait pu se faire aussi que certains fabricans , mal fâchés , eussent frauduleusement couvert leur mauvaise monnaie de la marque de quelqu'un de leurs confrères , mieux qu'eux en possession de la confiance du public ; c'est encore là ce que nous voyons arriver dans d'autres genres de fabrication ; et les tribunaux auraient eu à faire justice des uns comme des autres. Afin donc d'empêcher la confusion et les mécomptes journaliers qu'aurait entraîné un tel état de choses , les gouvernemens ont cru devoir se réserver le monopole de cette branche d'orfèvrerie , et en cela ils ont fait , sans doute , une chose utile. A la vérité , ils ont autrefois bien honteusement abusé de ce monopole ; mais l'état présent des lumières et de la morale publique nous garantit suffisamment pour l'avenir contre le retour de ces fraudes , non moins préjudiciables , au surplus , à l'autorité qui ne rougirait pas de s'en souiller , qu'elles pourraient l'être à ses victimes. Outre la sécurité plus grande que peut inspirer la fabrication des monnaies mise entre les mains des gouvernemens , le public y trouve encore un autre avantage. Cette fabrication , en effet , est un tra-

vail qui entraîne des frais et vaut conséquemment un salaire ; or . les gouvernemens , qui font beaucoup plus en grand que ne pourraient le faire des particuliers , font par là même plus économiquement , et peuvent ainsi livrer cette façon à meilleur compte.

Il faut bien remarquer , en effet , que , de même qu'une masse d'argent façonnée en vaisselle vaut plus que la même masse en lingot , à raison du service qu'on retire de la vaisselle , et que le lingot ne saurait rendre ; pareillement une masse d'argent façonnée en écus doit valoir plus que la même masse brute , et cela à raison de l'usage dont cette façon le rend susceptible. Le métal ainsi modifié a , dans les transactions , une valeur qu'il n'est pas plus au pouvoir des gouvernemens d'accroître que de diminuer. Qu'ils fassent leur monnaie plus forte ou plus faible , qu'ils y introduisent de l'alliage , dans une proportion plus ou moins considérable , qu'ils lui donnent enfin quelle dénomination il leur plaira , peu importe , les particuliers sauront toujours bien s'arranger en conséquence dans leurs transactions. A la vérité , les gouvernemens pourraient bien statuer que , dans les marchés , on donnera telle quantité de chaque denrée en échange de tel ou tel nombre d'écus ; et de telles folies ne sont même pas sans exemples. Mais si une fois on s'engage dans cette voie périlleuse , il faudra aussi , pour être conséquent , rendre les échanges obligatoires , car autrement ils n'auraient pas lieu ; et , pour maintenir une telle législation , il faudra régner par le sabre , comme à Constantinople , ou bien par les échafauds , comme nous l'avons vu à une époque de trop douloureuse mémoire.

Comme une purification complète des métaux , en même temps qu'elle serait longue et coûteuse , les rendrait trop mous , et par suite trop faciles à entamer par le choc ou le frottement , on est généralement convenu de tolérer , dans ceux qui doivent être convertis en monnaie , l'alliage , en quantité déterminée , de métaux d'une qualité inférieure. En France , par exemple , la monnaie d'argent doit contenir un dixième de son poids d'alliage ,

ni plus ni moins ; et cinq grammes pesant d'une telle combinaison sont ce qu'on est convenu d'appeler un *franc*. On aurait pu aussi bien lui donner tout autre dénomination , ou encore donner celle-là à une masse plus ou moins considérable du même alliage , ou même de tout autre métal ; il en serait seulement résulté qu'en échange de ce qu'alors on aurait appelé franc , on aurait obtenu des choses consommables en quantité supérieure ou inférieure.

Lorsqu'il se fait un échange de denrées ou autres objets quelconques , sans en excepter même les métaux en lingots , contre des métaux monnayés , il est d'usage d'appeler *vendeur* celui qui livre ces divers objets ; tandis que son co-contractant , je veux dire celui qui livre les écus , est appelé *acheteur* ; et la monnaie livrée par ce dernier est dite le *prix* ou la *valeur vénale* des objets cédés par l'autre. Aujourd'hui , le temps et l'intelligence des ouvriers , comme les matières premières auxquelles ils appliquent leur industrie , les plus nobles conceptions de la pensée comme les services les plus abjects ; la vertu même , tout s'estime à prix d'argent ; il n'y a de différence que du plus au moins (\*).

---

(\*) Les moralistes peuvent déclamer tant qu'il leur plaira sur ce sujet , débiter des lieux communs et citer les Grecs et les Romains , il n'en demeurera pas moins manifeste qu'être bien vêtu , bien logé , bien nourri , que pouvoir voyager commodément pour son instruction et pour celle d'autrui , que pouvoir rassembler autour de soi de belles et riches collections scientifiques et littéraires , que pouvoir enfin soulager les misères qui nous sont révélées , fonder des écoles , des établissemens de bienfaisance , etc. , sont des jouissances très-réelles ; que ces jouissances ne peuvent être obtenues qu'au prix de beaucoup d'argent , et que conséquemment ce n'est pas récompenser celui qui a rendu de grands services à ses semblables d'une manière dont il ait à rougir que de lui mettre en mains l'instrument à l'aide duquel on se procure tous ces divers avantages. S'il est quelque chose de déplorable et de vraiment immoral , c'est seulement l'estime exclusive que la so-



Mais il importe de remarquer qu'il n'est pas au pouvoir des mots de changer l'essence des choses , que tout est toujours égal de part et d'autre dans un échange dont la nature ne saurait conséquemment dépendre de celle de l'un des objets échangés. Lorsque , par exemple , je vends du blé en écus , et qu'ensuite avec mes écus j'achète du vin , je consomme tour à tour deux échanges , tout comme si j'avais d'abord échangé mon blé contre de l'huile , et celle-ci ensuite contre du vin ; car , que l'intermédiaire soit écus ou huile , le résultat final est exactement le même dans les deux cas. Lors donc qu'un consommateur échange ses écus contre le pain d'un boulanger , au lieu de dire que ce boulanger vend son pain , que le consommateur l'achète et que les écus qu'il livre en sont le prix , on serait tout aussi fondé à dire que ce dernier vend ses écus au premier , qui les achète au prix du pain qu'il lui livre ; c'est même là une chose qu'il ne faut pas perdre un seul instant de vue , quand on veut raisonner sainement sur ces matières.

Or , nous avons observé plus haut que les échanges entre les mêmes objets se faisaient , d'époque à autre , dans des proportions très-variables , et qu'on ne donnait qu'une petite quantité d'une matière rare et recherchée , en échange d'une grande quantité d'une autre matière plus abondante et moins demandée ; il devra donc en être encore de même lorsqu'un des objets d'échange sera du numéraire métallique. Lorsqu'il en faudra donner beaucoup pour obtenir une petite quantité des autres objets échangeables , au lieu de dire , comme on a coutume de le faire , que les denrées sont chères , on sera tout aussi fondé à dire que l'argent est à bas prix. On pourra dire , à l'inverse , que l'argent

---

ciété accorde aux possesseurs d'argent , uniquement parce qu'ils ont de l'argent , et sans aucun égard aux moyens plus ou moins honnêtes à l'aide desquels ils l'ont acquis.

est cher , dans les circonstances où l'on a coutume de dire que la vie est à bon compte.

Ce qu'on appelle proprement le prix des denrées est donc de nature à varier sans cesse , et on en peut dire autant du prix du travail. Ce peut être là une chose fort incommode ; mais si c'est un mal , il est tout à fait irrémédiable ; et même les palliatifs qu'on tenterait imprudemment de lui appliquer ne feraient , le plus souvent , que le rendre plus grave encore (\*). Je sais bien que , dans beaucoup d'endroits , l'administration fixe le prix du pain , et même quelquefois celui de la viande (\*\*); mais c'est là un soin qui me paraît tout à fait superflu , et dont elle pourrait fort bien se délivrer , si l'instruction était plus généralement répandue parmi la multitude. Bien que , pour beaucoup de raisons , je ne voulusse pas le conseiller , je concevrais fort bien que , dans la vue de maintenir le pain en tous temps à un prix moyen uniforme , et de compenser ses pertes dans les temps de disette , par ses bénéfices dans des temps plus prospères , un gouvernement se réservât le monopole de la fabrication du pain , comme le nôtre , pour d'autres motifs , exerce celui de la fabrication du tabac ; mais une prétendue taxe qu'on est obligé de va-

---

(\*) On se plaint , dans la plupart de nos départemens méridionaux , de l'excessive cherté du bois de chauffage ; mais moi , consommateur non suspect , j'oserai dire que le prix n'en est point assez élevé. De toutes les mesures contre les défrichemens , la seule vraiment efficace , serait qu'on s'accoutumât à payer le bois à tel prix qu'à égalité de surface , une forêt ne rendît pas moins à son propriétaire qu'une vigne ou une terre à blé.

(\*\*) Précisément à l'époque où j'écrivais ceci , M. le Maire de Montpellier , à très-bonne intention sans doute , essayait de taxer la viande à l'instar du pain. Les consommateurs comprirent aussitôt que dès lors il ne leur serait plus possible d'avoir , à volonté , des morceaux de choix ; ils offrirent eux-mêmes aux bouchers de n'avoir aucun égard à la taxe ; et la mesure tomba ainsi presque complètement dès sa naissance.

rier sans cesse suivant le prix du blé, et qui n'empêche pas le peuple de payer quelquefois le pain fort cher, est un véritable enfantillage. Sans doute l'autorité doit veiller soigneusement à ce que la nourriture du peuple soit saine, et à ce qu'on ne le trompe pas plus sur la quantité que sur la qualité; elle doit, dans les temps de disette, favoriser les arrivages par toutes sortes de moyens; mais là, ce me semble, devrait se borner son action; et elle pourrait se reposer avec confiance de tout le reste sur la concurrence et l'intérêt particulier. Il est même présumable qu'alors le pain en deviendrait généralement à meilleur compte. On n'a jamais songé à taxer les glaces ni les sucreries; et aujourd'hui on vient offrir dans nos rues, aux dernières classes du peuple, et pour le plus vil prix, des sucreries et des glaces. Les coalitions de boulangers sont-elles donc plus à redouter que celles des limonadiers et des confiseurs, incomparablement moins nombreux? Ces coalitions seront à peu près impossibles, tout aussi long-temps qu'on ne songera pas à enrégimenter de nouveau les diverses professions, comme elles l'étaient dans un temps vers lequel on tenterait en vain de nous faire rétrograder (\*).

J'ai dit que la fluctuation continuelle du prix des diverses denrées était un inconvénient auquel il fallait se résigner, une nécessité qu'il fallait subir. J'ajouterai que, lors même que certaines denrées sont parvenues à un prix excessif, ce pourrait être quelquefois une véritable duperie de livrer aux indigens, à un prix

---

(\*) Nos Chambres législatives reçoivent chaque année des pétitions plus ou moins nombreuses de la part des marchands drapiers contre les tailleurs qui ont l'audace de vendre du drap. Un de leurs confrères de Montpellier, plus avisé qu'eux, s'est contenté d'annoncer, sur son enseigne, qu'il vendait des habits tout faits. On pourrait dire aussi à ceux qui pétitionnent contre le colportage: Qui vous empêche de vous faire colporteurs? Ce n'est pas sans quelque surprise que l'on voit chaque année le très-libéral M. Pérou se faire le champion de ces illibéraux pétitionnaires.

inférieur, celle qu'on aurait en sa possession. Dans une disette, dont l'époque n'est pas assez éloignée de nous pour que nous en ayons perdu le souvenir, on a vu des propriétaires, plus humains que clairvoyans, faire conduire leur blé au marché, pour y être vendu au-dessous du cours. Les prétendus indigens qui l'achetaient étaient, pour la plupart, les prête-noms de quelques spéculateurs avides; et le lendemain le même blé reparaisait sur le marché au prix courant. Il est fort beau sans doute d'exercer la bienfaisance; mais encore faut-il l'exercer avec discernement (\*).

Ne perdons pas de vue, au surplus, qu'il s'en faut que le prix ou la valeur vénale des choses se règle seulement sur leur plus ou moins grande utilité; car, s'il en ainsi, le prix du fer devrait être supérieur à celui de l'or. Ce n'est point non plus sur leur plus ou moins grande abondance relative; car la platine, plus rare que l'or, est néanmoins d'un prix bien inférieur. Afin donc qu'un objet soit d'un prix élevé, il faut, à la fois, qu'il soit très-rare et très-recherché (\*\*). Ainsi, tandis que, parmi nous, l'eau

(\*) A la même époque, un décret impérial établit une sorte de maximum sur le blé. Il y avait alors trop de lumières dans le Conseil d'État pour qu'une mesure aussi fausse pût y naître spontanément; mais le maître avait peu étudié ces matières, et les résistances n'auraient fait qu'irriter sa volonté de fer. Heureusement la mesure devait cesser au moment de la récolte, qui n'était pas très-éloignée. Les Préfets du Gard et de l'Hérault se concertèrent pour faire couper quelque peu de blés encore verts, dans leurs départemens respectifs, qui furent ainsi préservés par l'adresse de leurs administrateurs, de l'application du décret.

(\*\*) Le prix de l'unité de mesure de chaque chose paraîtrait assez bien représenté par une constante multipliant une fraction ayant pour numérateur la masse des demandes et pour dénominateur la masse disponible. Ainsi que cela doit être, le prix serait nul, lorsque la chose ne serait point demandée; infini, lorsqu'elle manquerait dans la circulation, et indéterminé, lorsque, n'existant pas, elle ne serait pas demandée.

On pourrait aussi exprimer la considération qu'attache le public aux di-

est à peu près sans prix , parce que , bien que tout le monde la recherche , son abondance surpasse de beaucoup le besoin qu'on en a , il est probable néanmoins que , dans la nuit qui mit fin à la bataille de Pavie , François I.<sup>er</sup> aurait payé de beaucoup d'or un seul verre d'eau potable ; et si quelquefois nous donnons plus à une *prima dona* qu'à un Maréchal de France , c'est tout simplement parce qu'à Paris beaucoup de gens se plaisent à entendre bien chanter , et qu'apparemment parmi nous les excellentes voix sont beaucoup plus rares que les grands talens militaires (\*).

Faute d'avoir suffisamment réfléchi sur toutes ces matières , beaucoup de gens se font , au sujet des monnaies , des idées tout à fait étranges. Suivant eux le droit de battre monnaie et d'en fixer la valeur est la prérogative exclusive du Prince ; cette valeur est uniquement l'effet de l'empreinte qu'il y fait appliquer ; la monnaie n'est pas même proprement une valeur , mais un simple signe de valeur ; de telle sorte que la totalité des espèces , circulant dans un état , représente aussi la valeur totale des choses commercables qu'il possède ; d'où il suit qu'un pays est d'autant plus riche qu'il possède un plus grand nombre d'écus , et qu'en conséquence un gouvernement doit mettre tous ses soins à soutirer ceux de l'étranger et à empêcher l'exportation des siens. Examinons sommairement ces diverses assertions.

vers emplois de la société par une constante multipliant une fraction dont le numérateur serait le revenu que l'emploi rapporte , et le dénominateur le travail qu'il exige.

(\*) M.<sup>me</sup> Saint-Hobert traitant avec l'impératrice Catherine , pour des représentations à donner sur le théâtre de Pétersbourg , élevait ses prétentions un peu haut. Mais je ne donne que tant , lui dit l'Impératrice , à mes Felds-Maréchaux ; eh bien , Madame , lui répartit l'Actrice , faites chanter vos Felds-Maréchaux.

Je crois avoir déjà assez clairement établi que , s'il est bon que la fabrication des monnaies soit entre les mains des gouvernemens , le monopole de cette industrie n'est pas plus , au fond , la prérogative du Prince que celui de la fabrication du tabac ou de tout autre objet échangeable ; que même s'il est commode que les métaux destinés à circuler comme intermédiaires dans les échanges soient façonnés en écus , cela n'est pas néanmoins indispensable et n'a pas même toujours eu lieu ; que cette façon ne fait simplement qu'ajouter un peu à la valeur intrinsèque du métal , valeur qui résulte des diverses sortes d'autres services qu'on en peut retirer , et que l'autorité ne saurait faire varier à son gré ; d'où il résulte évidemment que les monnaies ne sont pas simplement un signe de valeur , mais bien une valeur très-réelle. Ce qui est véritablement signe de valeur , ce sont les obligations , lettres de change , billets de banques et autres papiers négociables qui ne circulent que sous la garantie de signatures dont la suppression consommerait leur anéantissement absolu , et qu'on n'accepte qu'à raison de la possibilité de les échanger contre les espèces métalliques qu'ils représentent ; tandis que ces espèces , tout comme la vaisselle , lorsqu'elles ont perdu la façon qu'on leur avait donnée , peuvent encore être échangées contre des écus.

On insiste néanmoins , et , dans la vue de prouver que le numéraire métallique n'est qu'un simple signe de valeur , on fait observer qu'un homme peut mourir de faim sur des monceaux d'or. Mais un homme peut également mourir de faim sur des tonneaux de vin , tout comme il peut mourir de soif sur des sacs de blé ; et faudra-t-il en conclure que le vin et le blé ne sont également que de simples signes de valeurs ? La vérité est qu'il n'est rien au monde qui ne puisse être réputé signe de tout ce qu'on peut se procurer par son intermédiaire , et que les métaux n'ont rien en ceci qui les distingue des autres objets échangeables.

La plus ou moins grande masse des espèces circulantes ne saurait donc , pas plus que celle de toutes autres valeurs , décider à

elle seule de la richesse d'un état. Cette richesse se compose , en effet , de la totalité des capitaux que la nation possède , je veux dire des terres , des édifices publics et privés , des troupeaux , des instrumens divers de l'agriculture et de l'industrie , des denrées , des matières premières ou fabriquées , des collections littéraires et scientifiques , des journées que les ouvriers peuvent fournir , de l'intelligence et de l'activité des citoyens et enfin de la masse des écus qui ne fait d'ordinaire qu'une assez faible portion de la fortune publique.

Or , comme tous les objets échangeables ou consommables peuvent être estimés à prix d'argent , il s'ensuit que la richesse d'une nation peut toujours être exprimée en écus ; mais alors cette richesse se trouvera exprimée par un nombre d'écus bien supérieur à celui que la nation possédera réellement. Si , par exemple , elle possède un milliard en numéraire , et que toutes ses autres propriétés puissent être évaluées à vingt-quatre milliards , sa richesse totale sera de vingt-cinq milliards. On voit , d'après cela , qu'une nation pourrait posséder peu d'écus , n'en pas même posséder un seul , et être néanmoins incomparablement plus riche qu'une autre chez laquelle , au contraire , le numéraire serait très-abondant (\*).

Une nation n'éprouvera donc aucune perte réelle , si une portion de son numéraire s'écoule pour être remplacée par des va-

---

(\*) J'ai connu autrefois une dame plus qu'aisée , habitant une jolie campagne , près d'une grande ville , qui ne mangeait de la viande de boucherie que lorsqu'elle pouvait s'en procurer en échange des lapins ou des poules de sa basse-cour ou des pigeons de son colombier. Cette bonne dame qui , comme beaucoup d'hommes , croyait que l'argent est la seule richesse , se figurait alors que la viande ne lui coûtait rien , parce qu'elle ne l'avait pas payée en écus. Peut-être aurait-elle trouvé du bénéfice à vendre ses lapins et à acheter ensuite de la viande avec le produit qu'elle en aurait tiré , mais son savoir économique n'allait pas jusques-là.

leurs équivalentes ; et il en est exactement ici comme d'un épiciier qui ne fait aucune difficulté de se dessaisir de ses écus pour s'approvisionner de sucre et de café. On peut juger , d'après cette remarque , les lois prohibitives de l'exportation du numéraire , dont le moindre inconvénient est d'être à peu près inexécutables (\*). Lorsque des écus sortent d'un pays , c'est d'ordinaire pour y faire entrer d'autres objets équivalens ; c'est même très-souvent en échange de matières premières qui , après avoir exercé l'industrie de ses citoyens , font rentrer , par leur réexportation , beaucoup plus d'écus que leur introduction n'en avait fait sortir. Loin que ces prohibitions soient connues des Hollandais , ils fabriquent au contraire de la monnaie pour toute la terre ; leurs écus se trouvent dans toutes les mains ; et on ne voit pas qu'ils en soient plus appauvris.

Il en va tout autrement lorsque le numéraire est exporté pour solder des subventions de guerre , ou encore par l'effet de l'émigration des propriétaires qui vendent leurs immeubles et en emportent le prix au dehors. La perte est alors très-réelle , puisque rien ne rentre en échange. Je ne prétends pas en conclure qu'on ne doive jamais faire la guerre , et encore moins qu'il faille emprisonner les citoyens derrière leurs frontières. Mais il faut du moins bien songer , avant d'entreprendre une guerre , qu'on peut finalement n'être pas les plus forts ; et les gouvernemens doivent , à l'envie , s'appliquer à rendre tellement heureux les peuples sou-

---

(\*) Dans l'été de 1803 , je me trouvais , faute de voiture , arrêté à Mayence , où ne connaissant personne , j'allais plusieurs fois le jour promener de l'autre côté du Rhin. Il me fallait chaque fois déposer au bureau des douanes les quelques écus que j'avais sur moi. Dans une de ces promenades , je trouvai , sur le pont , le domestique de l'hôtel où j'étais logé , les poches pleines d'or qu'il transportait de l'autre côté. Comme il était en veste et nue-tête , les commis étaient tout à fait sans défiance sur son compte.



mis à leur domination , que peu de gens soient tentés d'aller se fixer sous un ciel étranger à celui qui les a vu naître.

Les moyens de produire du blé , du vin , de l'huile et d'autres denrées analogues se trouvant limités d'après l'étendue et la fertilité des terres , et ces objets étant destinés à se consommer , à mesure de leur production , leur masse , et par suite leurs rapports de valeurs , les uns à l'égard des autres , se conservent toujours à peu près les mêmes , ou du moins n'éprouvent que les légères oscillations qu'entraînent les alternatives de bonnes et de mauvaises récoltes. Mais il n'en saurait être de même de leur rapport de valeur avec les écus qui ne se consomment pas , et dont la masse s'accroît journellement par l'effet de l'exploitation des mines. Le peuple se plaint souvent du renchérissement progressif des denrées ; mais c'est bien plutôt l'argent qui baisse de valeur , en devenant sans cesse plus abondant. Un sac de blé ne vaut ni plus ni moins aujourd'hui qu'il ne valait au temps de Romulus , de César ou de Constantin ; car aujourd'hui , comme alors , il peut suffire à la subsistance d'un individu pendant environ trois mois ; mais aujourd'hui ce sac de blé représente beaucoup plus d'écus qu'il n'en représentait alors. On estime que , par l'effet de la découverte de l'Amérique , la masse des métaux précieux a bien plus que décuplé en Europe ; et si la valeur vénale des objets consommables ne s'est pas tout à fait accrue dans la même proportion , c'est parce qu'à mesure que ces métaux sont devenus plus abondans , le goût de la vaisselle et des autres objets de luxe , où on les emploie , est aussi devenu plus général ; de sorte que la totalité n'a point été mise en circulation sous forme de monnaie.

A moins donc qu'on ne se décide à fermer les mines , ce à quoi on ne paraît guère disposé , le progrès ascendant de la valeur vénale de toutes choses ne saurait s'arrêter , parce qu'à mesure que la masse des espèces métalliques va croissant , elles doivent , par l'effet d'une plus grande abondance , se déprécier de plus en plus. Toutefois , comme le progrès est de nature à s'opé-

rer lentement, chacun a tout le temps de s'arranger en conséquence. Mais un accroissement subit et notable de la masse des métaux précieux serait un événement de nature à bouleverser tout à coup toutes les existences. La grêle, qui détruit en quelques instans les espérances du cultivateur et le fruit de ses travaux d'une année entière, est un fléau beaucoup moins désastreux que ne pourrait l'être une pluie d'or qui se répandrait sur nos campagnes; et c'est ce que comprendront aisément, en particulier, les propriétaires de marais salans de nos côtes. La pluie d'or vient de tomber récemment à leur préjudice dans nos départemens du nord-est (\*).

Il faut donc le dire et le répéter souvent aux hommes qui aiment à thésauriser, à ceux qui trouvent plus doux de prêter leur argent aux industriels ou à l'état que de le faire fructifier par leurs propres travaux, à ceux qui se plaisent à voir briller sur leur table une grande abondance de riche vaisselle, à ceux enfin qui contractent à prix d'argent des marchés à très-long termes; les valeurs qu'ils possèdent, bien que dans une progression plus lente, se déprécient journellement entre leurs mains, comme le faisaient dans le temps nos assignats. Une somme prêtée pour dix années seulement ne vaut plus, lorsqu'on la recouvre, ce qu'elle valait à l'époque où on s'en est dessaisi; de sorte que, pour mettre une rigoureuse équité dans la plupart de nos transactions, nous aurions besoin d'une échelle de dépréciation des espèces, comme il y a trente ans nous en avions une pour le papier monnaie.

Il résulte encore de ces principes que le prix vénal des journées des ouvriers, les gages des domestiques et toutes les sortes

---

(\*) J'écrivais ceci au moment où la découverte de masses énormes de sel gemme, sous sept de nos départemens, avait jeté l'épouvante parmi les propriétaires de nos marais salans du midi.

de salaires doivent aussi s'élever progressivement , pour se tenir sans cesse au niveau du prix des subsistances (\*) , et que , par contre , c'est fort improprement que les traitemens des fonctionnaires et employés du gouvernement sont appelés  *traitemens fixes* . Ils n'ont de fixe que la désignation nominale ; mais , par cela même qu'ils sont stipulés en écus , ils vont sans cesse en décroissant de valeur , comme les espèces qui les expriment. Un des nombreux gouvernemens qui se sont succédés en France pendant trente ans avait imaginé de stipuler tous ces traitemens en myriagrammes de blé. On s'est moqué de cette idée , parce qu'en France on se moque assez indistinctement de tout ; mais elle était , au fond , très-sensée ; c'était là travailler pour les siècles. Les traitemens sont aujourd'hui beaucoup plus élevés qu'ils ne l'étaient il y a cinquante ans ; et le temps n'est peut-être pas fort éloigné où le gouvernement , cédant à de justes plaintes , qui se seront faites entendre de toutes parts , se verra contraint de les élever encore : mais que n'auront pas souffert les pauvres commis à 400 fr. , en attendant l'heureuse époque où on se sera enfin décidé à faire droit à leurs réclamations.

J'ai tacitement supposé , dans tout ce qui précède , que la monnaie d'argent circulait seule. Mais , pour éviter d'une part l'inconvénient des pièces de trop petites dimensions et d'une autre celui des poids et volume de numéraire trop considérables , on a fait circuler partout , concurremment avec elle , la monnaie de cuivre et la monnaie d'or. C'est fort bien sans doute ; mais les gouvernemens , trompés par les fausses notions que le public s'est faites sur les monnaies , se sont figurés qu'il était en leur puis-

---

(\*) Beaucoup de nos grands propriétaires , qui gémissent sans cesse du bas prix du blé , se plaignent en même temps du prix élevé des salaires. Il serait beaucoup plus commode , en effet , que les ouvriers travaillassent pour eux gratuitement , et leur achetassent ensuite leur blé à un très-haut prix.

sance de décider du nombre des pièces d'argent qu'il faudrait donner pour obtenir une pièce d'or en échange ; ce qui revenait à supposer que le rapport entre les masses d'or et d'argent en circulation demeurerait à tout jamais invariable , ou que les mines d'or et celles d'argent s'exploiteraient constamment dans des proportions fixes ; or , il n'en est point ainsi ; et il est de fait que , proportion gardée , les mines d'argent rendent beaucoup plus que les mines d'or ; d'où il résulte que l'or doit , de jour en jour , gagner contre l'argent (\*). Ce serait l'inverse si , l'exploitation de l'argent demeurant telle qu'elle est aujourd'hui , on découvrait tout à coup des mines d'or très-abondantes. On s'est beaucoup récrié dans les temps contre M. de Calonne , qui de trente louis d'or en avait fait trente-un , parce que , partout et dans tous les temps , à tort ou à raison , ç'a toujours été une jouissance pour le public de se plaindre de l'administration. C'était pourtant une opération fort sage , je dirais presque une opération obligée ; et cette opération le ministre l'exécuta d'une manière fort loyale. Il y avait alors , comme aujourd'hui , beaucoup d'espèce d'or en France , et pourtant l'or n'y circulait plus , par la raison toute simple qu'on y estimait plus un louis d'or que quatre écus de six livres. M. de Calonne fit acheter tous les louis en écus , au prix supérieur qu'ils se trouvaient avoir acquis (\*\*), et en fabriqua de nouvelles pièces d'un moindre poids , contre lesquelles dès lors l'argent soutint mieux la concurrence. Si les choses se maintiennent sur le pied où elles sont présentement , c'est là une opération qu'on se trouvera contraint de renouveler à des époques plus ou moins rapprochées ; et nous voyons même déjà actuellement qu'on estime

---

(\*) La mode des bijoux en chrysocale , si elle se soutient , en rendant des matières d'or à la circulation , pourra ralentir un peu ce progrès ; tout comme la mode des stras sa déjà fait baisser sensiblement le prix des diamans et autres pierres précieuses.

(\*\*) Un louis d'or neuf était payé vingt-cinq livres en écus.

généralement mieux une pièce d'or , réputée ne valoir que vingt francs , que quatre pièces d'argent de cinq francs. On s'éviterait tous ces embarras si , sans prétendre fixer la valeur nominale des pièces d'or , on se bornait à avertir , par l'empreinte , qu'elles ont tel poids et tel titre , en laissant au public le soin de régler et de varier , suivant les circonstances , les conditions de l'échange de ces pièces contre la monnaie d'argent (\*). C'est de cette manière que l'or d'Espagne circulait en abondance dans nos départemens méridionaux , il y a environ vingt-cinq ans , sans qu'il en soit résulté le moindre inconvénient.

Il y aurait sans doute beaucoup de choses encore à dire sur ce sujet , que je n'ai guère qu'ébauché ; mais la destination assignée à ce qu'on vient de lire m'avertit assez que , peut être , je ne me suis déjà que trop étendu. Toutefois , si cet essai , tout imparfait qu'il est , est accueilli avec quelque indulgence , je pourrai , dans les volumes de l'annuaire qui suivront celui-ci , essayer de traiter d'autres sujets analogues (\*\*).

---

(\*) J'ai vu , dans le temps , une mauvaise chanson contre Bonaparte , où on lui reprochait , entre autres choses , d'avoir fait déclarer l'or marchandise. C'était lui faire honneur d'une idée très-saine qui ne lui appartenait pas.

(\*\*) Je me proposais de mettre , dans l'annuaire de 1827 , un article sur *l'intérêt de l'argent*. Le sort d'une première tentative n'a pas dû m'encourager à une autre tentative beaucoup plus épineuse encore , pour qui ne veut pas trahir ce qu'il croit la vérité. Si j'en ai le loisir , je pourrai , dans le présent recueil , essayer ce nouveau sujet qui se lie naturellement à celui des monnaies.